

L'Ontario renforce les mesures de protection environnementale des Grands Lacs

Dossier de la rédaction de H2o
October 2015

Le

gouvernement de l'Ontario a adopté la Loi de 2015 sur la protection des Grands Lacs, qui accroît la capacité de la province à protéger les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent pour qu'ils demeurent une source d'eau propre, ainsi qu'à protéger et à remettre en état les voies navigables qui s'y déversent.

L'adoption de la loi permet à la province de relever d'importants enjeux environnementaux touchant les Grands Lacs, notamment le changement climatique, les polluants nocifs et la prolifération des algues. En outre, la loi : créera un Conseil de protection des Grands Lacs afin d'offrir une tribune favorisant la discussion et l'obtention de commentaires sur les enjeux et les priorités relatifs aux Grands Lacs ; permettra au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de fixer des objectifs environnementaux, et aux collectivités de s'attaquer aux enjeux locaux ; exigera l'établissement de programmes de surveillance relatifs à un certain nombre d'indices de qualité des eaux, au besoin, et la présentation régulière de rapports publics ; exigera de tenir compte du savoir écologique traditionnel dans le cadre des décisions prises concernant la salubrité des Grands Lacs lorsque les collectivités des Premières Nations et des Métis l'offrent ; inscrira la Stratégie ontarienne pour les Grands Lacs de l'Ontario, le plan d'action de la province sur les Grands Lacs, à titre de document régulatif qui fera l'objet d'un examen tous les six ans et nécessitera la préparation de rapports d'étape publics tous les trois ans.

La

protection des Grands Lacs pour les générations futures appuie le plan du gouvernement pour favoriser l'essor de l'Ontario. Le bassin des Grands Lacs abrite 98 % de la population de la province et 95 % de ses terres agricoles. C'est également dans cette région que se concentrent 80 % de la capacité de production d'énergie de la province et 75 % du secteur manufacturier du pays. Les 10 000 kilomètres de rives des Grands Lacs de l'Ontario et du fleuve Saint-Laurent constituent le plus long littoral d'eau douce au monde.

Environnement Canada - 07-10-2015